

# Forum National de l'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE & de l'innovation sociale

10  
ans!



Prendre soin

des personnes,  
des territoires et du vivant

RETOUR SUR L'ÉDITION 2024  
FOCUS, DÉBATS, PLÉNIÈRES

Organisé par



Avec le soutien de



Partenaires financiers



# SOMMAIRE

- p. 3** > Edito
- p. 4** > Le Forum 2024 en chiffres
- p. 6** > 10 ans de Forum :  
une décennie d'évolutions et de réinventions
- p. 10** > 10 ans après la Loi Hamon :  
l'heure de vérité pour l'ESS
- p. 14** > En images
- p. 16** > Ancrage territorial, création d'emploi, revitalisation :  
l'ESS, un moteur de développement local
- p. 21** > Crise de l'accès au foncier pour les structures de l'ESS :  
explications et perspectives de solutions
- p. 23** > Reconnaissance internationale de l'ESS :  
des conditions favorables
- p. 26** > ESS et redirection écologique : l'urgence d'accélérer



- attribution - vous devez créditer l'œuvre (CRESS Nouvelle-Aquitaine, Vivant Communication)
- pas d'utilisation commerciale
- partage dans les mêmes conditions

# ÉDITO



Chères toutes et chers tous,

C'est avec un immense plaisir que je vous présente cet ouvrage qui retrace la richesse de notre Forum National de l'ESS, qui s'est tenu en 2024 à Niort, 10 ans après à sa première édition. Un événement désormais incontournable dans le paysage national, qui a réuni des acteurs et actrices venues de toute la France et au-delà.

Je tiens à remercier chacune des participantes, contributeur·ices, organisateur·ices et partenaires pour la réussite de cette édition qui, au-delà d'une fréquentation en hausse, aura été le théâtre d'échanges riches et porteurs d'une conviction commune: le pouvoir transformateur de l'ESS.

Pendant trois jours, vous avez pu prendre part à des plénières, tables rondes, conférences, ateliers. Vous avez pu découvrir des projets inspirants, échanger autour de temps de networking et espaces conviviaux. Un programme riche né de 300 contributions proposées par celles et ceux qui font l'ESS au quotidien. Toutes démontrent que nous ne sommes pas une alternative, mais bien une voie d'avenir pour répondre aux défis de notre époque.

Ce Forum a porté la démonstration et la conviction que c'est avec l'ESS que se joue l'avenir de nos territoires. C'est avec nos organisations et leurs initiatives que nous construisons chaque jour une société plus juste, respectueuse des personnes et du vivant.

Il aura été un temps d'engagement collectif, celui de se projeter sur les 10 prochaines années et porter collectivement les réponses aux défis auxquels nous faisons face sur les plans écologique, social, démocratique.

Afin de porter cette ambition sur une nécessaire dimension internationale, je vous donne d'ores et déjà rendez-vous à Bordeaux, du 29 au 31 octobre 2025, pour le Forum Mondial de l'Économie Sociale et Solidaire.

Bonne lecture,

**Stéphane Montuzet**  
Président CRESS Nouvelle-Aquitaine

# LE FORUM NATIONAL

## EN QUELQUES CHIFFRES



LE FORUM NATIONAL DE L'ESS 2024, C'EST **3** JOURS DE DÉBATS, CONFÉRENCES ET RENCONTRES, + DE **2000** PARTICIPANT·ES, **3** PLÉNIÈRES, **130** ATELIERS, ET **330** INTERVENANT·ES!

### Le programme



**330 contributions reçues**  
(+21% par rapport à 2021)

**130 ateliers et tables rondes**

**16 parcours thématiques**

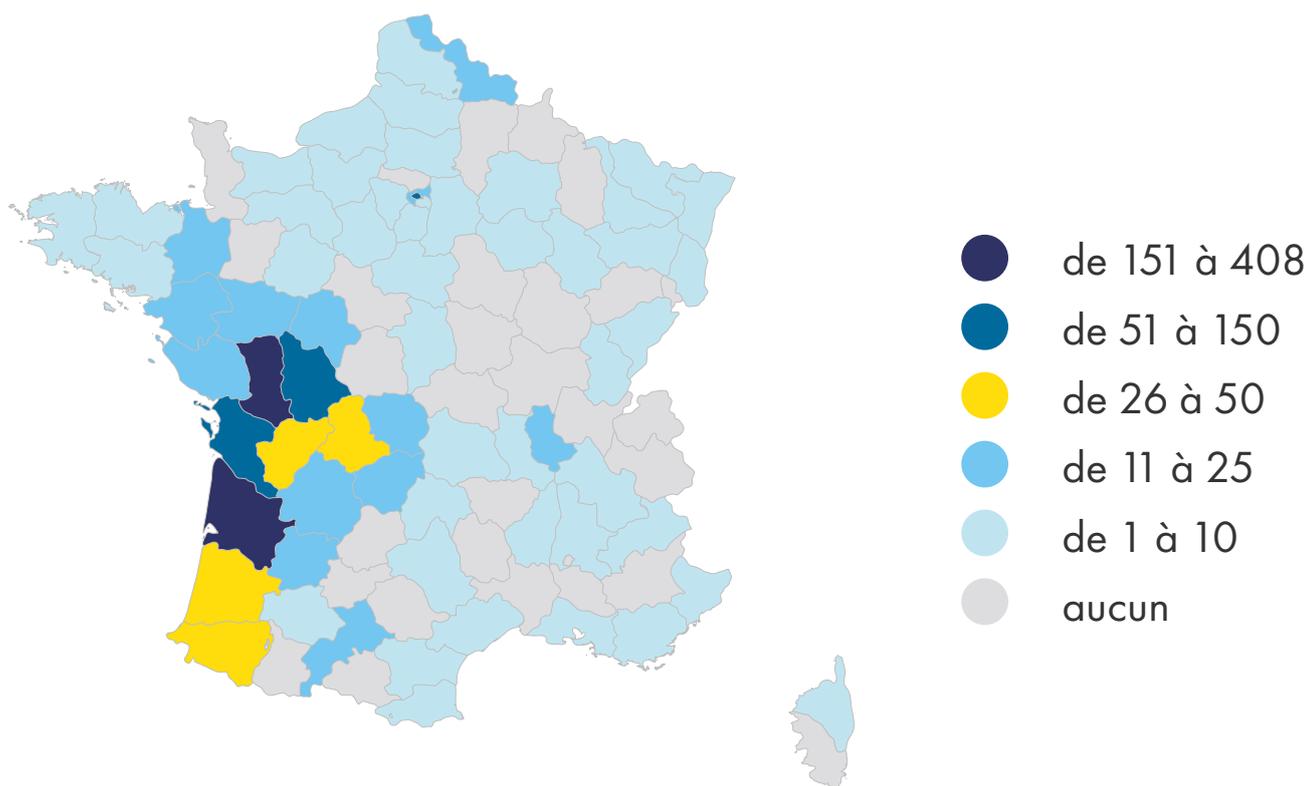
**1 comité de programmation**  
composé de **9 personnes**

## Les participant·es

### PROFESSION DES PARTICIPANT·ES :



### NOMBRE DE PARTICIPANT·ES PAR DÉPARTEMENT



10 ANS, 7 ÉDITIONS



10 ANS DE FORUM

# UNE DÉCENNIE D'ÉVOLUTIONS ET DE RÉINVENTIONS

**T**out a commencé par une invective de Ségolène Royal à destination de la CRESS. « *Et vous, que faites-vous pour développer l'économie ?* » Ce à quoi le président de l'époque, Daniel Arsicot, a spontanément proposé la tenue d'un salon. « *En vingt-quatre heures, le dossier de présentation du projet était déposé sur le bureau de la présidente du conseil régional de Poitou-Charentes* », se remémore Stephen Borderie, alors directeur de la CRESS.

Après une édition test organisée à Poitiers en 2012, le tout premier Salon national de l'ESS a donc lieu à Niort, en 2014. Une année clé qui est aussi celle de la promulgation de la loi Hamon, venue mieux définir le champ de l'économie sociale et solidaire. Pour Stephen Borderie, l'objectif du salon était avant tout de rendre l'ESS plus concrète, à une époque où elle était encore peu comprise. « *Il y avait un vrai besoin de mettre un coup de projecteur sur cette forme d'économie-là, de la rendre visible auprès des partenaires publics et institutionnels.* » Ce rendez-vous devait aussi permettre « *de créer un sentiment d'appartenance pour des acteurs qui n'étaient pas beaucoup en contact* », en leur offrant un temps propice pour échanger et élaborer des projets ensemble.

« *On était vraiment sur l'esprit d'un salon, c'est-à-dire avec des stands qui favorisent la rencontre* », précise-t-il. Cependant, avec la fusion des régions en 2015, l'événement change de paradigme : le Salon devient Forum dès l'édition de 2017. L'enjeu de cette évolution : laisser davantage de place au débat d'idées, aux ateliers et aux conférences. « *L'ESS étant devenue beaucoup plus connue, on avait moins besoin de ce côté "vitrine" de l'événement. La dimension d'apporter des idées, d'influer sur les politiques publiques pour soutenir l'ESS, de travailler sur des enjeux de coopération et de mutualisation est donc devenue plus forte.* » Pour répondre à cette évolution, le Forum change de localisation, quittant la salle de spectacle de L'Acclameur pour investir le cœur de Niort, en de multiples espaces disséminés à travers la ville. ■

## Justine Pelleray, directrice de ADEFIP / J'adopte un projet



### Un souvenir de la première édition en 2014 ?

Je me souviens très bien de la première édition car nous y étions pour lancer officiellement l'activité de la plateforme de financement participatif. Les Cigales nous

accueillaient sur leur stand, l'Acclameur fourmillait de monde et j'étais en poste depuis un mois. Cette édition a été intense d'émotion mais aussi de challenge, je réalisais à quel point ce lancement marquait non pas le début de l'aventure, puisque les fondateurs y travaillaient depuis plus d'un an, mais la mise en place opérationnelle du projet. C'était officiel et ça se concrétisait avec un portage politique.

### Comment avez-vous vu évoluer le forum en 10 ans ?

Je l'ai vu évoluer de façon spectaculaire et à partir du moment où il a été

décidé d'organiser un forum tous les deux ans avec en alternance la conférence régionale de l'ESS, il a pris son envol. L'implantation en centre-ville de Niort mais surtout le format où l'on vient apprendre, se nourrir des expériences et témoignages des acteurs de l'ESS est une vraie réussite.

### Pourquoi venez-vous à chaque édition du forum ?

Le forum est un moment privilégié pour se retrouver, un espace de savoirs et de montée en compétence, une bulle d'air dans nos agendas bien remplis !



Maxime Baduel



délégué ministériel  
à l'économie sociale et solidaire

## « 10 ans, c'est un bel anniversaire. »

C'est un peu plus que l'âge de raison, mais moins, et c'est heureux, que celui des renoncements. Un anniversaire qu'il nous appartient moins de célébrer que de faire vivre pleinement. En plaçant ce forum sous la thématique « prendre soin des personnes, des territoires et du vivant », vous mettez l'accent à très juste titre sur notre capacité à agir collectivement, à apporter des réponses aux vulnérabilités. Il ne s'agit pas de réduire l'ESS à sa notion d'accompagnement, de réparation. Il ne s'agit pas non plus d'en faire le supplétif des défaillances du marché comme de l'Etat ou de ses services publics. Il s'agit de souligner que l'honneur de l'action humaine, l'honneur de la politique, consiste d'abord à ne pas détourner le regard, à voir la vulnérabilité. »



## DES PARTENAIRES HISTORIQUES

Jérôme Baloge  
maire de Niort



président de la communauté  
d'agglomération de Niort

Alain Rousset



président de la région  
Nouvelle-Aquitaine

Niort reçoit le forum depuis 10 ans et nous en sommes très heureux. Ici l'ESS se retrouve dans son ADN, car depuis plus d'un siècle notre ville s'inscrit dans une tradition coopérative et mutualiste. Une vieille histoire qui n'a jamais été aussi neuve, que l'on prolonge et active tous les deux ans avec ce forum qui permet de faire le point sur toutes les innovations sociales. Niort est capitale de l'ESS et c'est une évidence d'être partenaire de cet événement.

La Région adore l'économie sociale et solidaire et elle est toujours présente pour soutenir ce type d'événement. Réinsertion, transition écologique, économie circulaire, lutte contre le gaspillage... l'ESS porte des actions et des valeurs que nous partageons. Mais il faut toujours être attentif à ne pas fragiliser ce modèle. Les pouvoirs publics doivent accompagner l'ESS de manière assez forte, comme ils le font pour l'économie classique.

Marie Leclerc-Bruant,  
responsable clientèle ESS



réseau national  
Caisse d'Épargne

Jérôme Tiquet



responsable du secteur ESS  
Crédit Coopératif Nouvelle-Aquitaine

Être partenaire du forum est une évidence. Nous sommes une banque coopérative qui appartient à ses sociétaires, l'économie sociale et solidaire est notre ADN. Au-delà de notre accompagnement bancaire des acteurs de l'ESS dans tous les territoires, nous avons à cœur de nous inscrire dans la dynamique de cet écosystème animé par les chambres régionales de l'ESS, et par bien d'autres partenaires au niveau national.

Nous sommes heureux et fiers d'être présents auprès du forum depuis 10 ans. Le Crédit Coopératif est pleinement inscrit dans le champ de l'économie sociale et solidaire, et précurseur dans le financement des acteurs qui agissent pour l'intérêt général. Nous soutenons ce forum financièrement bien sûr, mais nous participons aussi au comité de pilotage et à la réflexion sur les thématiques abordées pendant les trois jours.



Élections délégués 2024

# “Votez pour un modèle mutualiste.”

Nous sommes plus de 5,8 millions de sociétaires, adhérents et clients à pouvoir défendre un modèle qui nous protège.

Parce que chaque voix compte, **du 4 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2024**, votez pour les délégués Macif et Apivia Macif Mutuelle sur [jevote.macif.fr](http://jevote.macif.fr)



La Macif, c'est vous.

Flashez ce code pour retrouver toutes les informations sur les élections



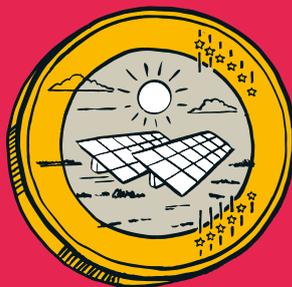
APIVIA MACIF MUTUELLE Mutuelle régie par le Livre II du Code de la mutualité, adhérente à la Mutualité Française. SIREN : 779 558 501. Siège social : 17-21 place Etienne Pernet - 75015 PARIS cedex 15.  
MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social: 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.

ESPERANCE par The Good Company



UNE AUTRE BANQUE EST POSSIBLE

LÀ OÙ IL AGIT,  
VOTRE ARGENT  
VOIT PLUS  
LOIN



100%  
DE NOS FINANCEMENTS  
DE PRODUCTION  
D'ÉNERGIE VONT  
AUX ÉNERGIES  
RENOUVELABLES

Au Crédit Coopératif, 100 % des financements de production d'énergie sont dédiés aux énergies renouvelables avec près de 460 millions d'euros d'encours en 2023.

DOCUMENT À CARACTÈRE PUBLICITAIRE - Crédit Coopératif - Société coopérative anonyme de Banque Populaire à capital variable  
RCS Nanterre 349 974 011 213 - APE 6419Z - N° ORIAS 07 005 463 - 12, boulevard Pesaro - CS 11002 - 92024 Nanterre cedex - illustration - Artus - LaSalle - andCo

10 ANS APRÈS LA LOI HAMON

# L'HEURE DE VÉRITÉ POUR L'ESS

C'était un des rendez-vous majeurs du Forum. Une plénière sur les dix ans de la loi ESS de 2014 a réuni, devant une salle comble, les représentantes des grandes familles de l'ESS ainsi que Benoît Hamon, initiateur de la loi et aujourd'hui dirigeant de l'ONG Singa Global. Au final, il a moins été question de regarder dans le rétro les dix années écoulées que de se projeter dans les combats politiques à venir.

« Nous sommes mieux armés qu'il y a dix ans, et heureusement car les dix dernières années n'ont pas été super drôles. Mais je pense que cela n'est rien par rapport à ce qui nous attend ces dix prochaines années, sur les plans écologique, social, démocratique. Cette loi nous a préparés, j'espère, à essayer d'obtenir des issues positives et favorables. »

Voilà comment Claire Thoury, présidente du Mouvement associatif, analysait, à l'occasion de la plénière consacrée aux 10 ans de la loi ESS, les apports de ce texte législatif adopté en 2014 pour doter les acteurs de l'économie sociale et solidaire d'outils de structuration, de développement et de changement d'échelle. Cette loi avait été pensée à l'époque pour répondre aux conséquences de la crise financière de 2008. Elle émanait de ce constat que l'économie sociale et solidaire résistait mieux que l'économie capitaliste aux convulsions du marché, car elle était moins exposée aux effets négatifs des bulles spéculatives. « Nous voulions qu'il y ait plus d'entreprises de l'ESS mais aussi que l'ESS pollinise l'économie classique », rappelle Benoît Hamon, initiateur de la loi, alors ministre délégué à l'économie sociale et solidaire.

## POUR LES DIX ANS À VENIR, FIXER DES OBJECTIFS POLITIQUES

En définissant juridiquement ce qu'est l'ESS, la loi a apporté une reconnaissance, une visibilité, une lisibilité, « et

### La loi ESS en bref

ou en intégralité



La loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire définit le cadre juridique de l'ESS. Il s'agit d'un « **mode d'entreprendre et de développement économique** » qui remplit les conditions cumulatives suivantes :

- **un but** poursuivi autre que le seul partage des bénéfices
- **une gouvernance** démocratique
- **une gestion** conforme à des principes favorisant le maintien ou le développement de l'activité de l'entreprise et la constitution de réserves obligatoires

L'ESS est composée « **des activités du secteur de production, de transformation, de distribution, d'échange et de consommation de biens ou de services** » mises en oeuvre par des **coopératives**, des **mutuelles**, des **fondations**, des **associations**, ou encore par des **sociétés commerciales** respectant les conditions requises pour appartenir au champ de l'ESS.



elle nous a permis de démontrer assurément notre utilité», souligne Jérôme Saddier, président d'ESS France, tout en précisant qu'il n'y a pas eu pour autant d'« explosion » du nombre de structures de l'ESS ces dernières années. « Car une loi c'est une chose, mais s'il n'y a pas de politique publique derrière, digne de ce nom, et qui soit durable, nous n'arriverons pas à progresser. »

Alors oui, la loi 2014 a fait avancer les idées, mais elle n'est pas suffisante selon les grandes familles de l'ESS, associations, mutuelles, fondations, coopératives. Ou plutôt la famille de l'ESS, puisque c'est aussi ce qu'a permis cette loi, réunir les mouvements et faire qu'ils se parlent et co-construisent. Elle en appelle aujourd'hui à une loi de programmation pour que soient fixés des objectifs politiques et que soient alloués des moyens financiers durables pour les atteindre.



« Oui, programmation, et non procrastination. En programmation informatique on parle de langage, eh bien nous avons besoin d'un langage ESS, d'un réflexe ESS beaucoup plus fréquent dans toutes les politiques publiques. Sur les questions de santé, mais aussi de logement, d'éducation, de transition écologique, nous devons avoir ce code de discussion commun entre nous, acteurs de l'ESS, et avec

**l'ensemble des parties prenantes, qu'elles soient citoyennes ou étatiques. »**

**Marion Lelouvier, présidente du Centre français des fonds et fondations**

Travailler à une loi de programmation, c'est fixer une trajectoire. Mais qu'est-ce qu'on met dedans ? Un sujet fait aussitôt consensus : la nécessité de sortir du système capitaliste « les activités dont on pense qu'elles ne peuvent être bien assurées que par un service public ou une organisation non lucrative. On voit bien par exemple qu'en matière de prise en charge des personnes âgées, de la fin de vie, il est mieux de sortir l'argent de cette affaire-là », insiste Benoît Hamon, avec en sous-texte le scandale Orpea.



« Est-ce normal que des individus s'enrichissent sur le dos des personnes âgées ou sur le dos des bébés ? Est-ce normal que des individus s'enrichissent en traitant l'information ? Ces secteurs doivent être entre les mains des pouvoirs publics ou des organisations non lucratives ou à lucrativité limitée de l'ESS. Je ne dis pas qu'elles sont parfaites, on a tous nos défauts ! Mais nous ne pensons pas la rentabilité de la même manière. »

**Claire Thoury, présidente du Mouvement associatif**

Pour Eric Chenut, président de la Fédération nationale de la Mutualité française, l'enjeu aujourd'hui est aussi bel et bien politique. Et s'il est un point sur lequel l'ESS peut et doit agir, c'est celui de la restauration de la « citoyenneté sociale » et la sortie d'une logique de consumérisme de l'action publique. Le secteur de la santé en est un exemple.



« Quand au 19<sup>e</sup> siècle les structures ouvrières ont mis en place des caisses de prévoyance, c'était pour faire en sorte que les gens ne soient pas contraints à la misère à cause d'un accident de la vie ou d'un pépin de santé. C'est ça, faire mutualité. C'est un levier d'émancipation individuelle et collective. Or depuis une trentaine d'années nous sommes dans l'illusion d'une santé gratuite, ce qui induit du consumérisme. Moins on appréhendera les citoyens comme des citoyens, moins on les outillera pour qu'ils fassent jouer leur libre arbitre, plus nous serons dans une défiance démocratique accrue. Il faut restaurer la citoyenneté sociale. »

**Eric Chenut, président de la Fédération nationale de la Mutualité française**



Autre question soulevée à plusieurs reprises quant aux combats à mener et à intégrer à cette trajectoire politique, celle de la gouvernance des données personnelles et de la place de l'ESS pour offrir un autre modèle que celui de leur marchandisation. Le sujet a notamment été abordé par Jérôme Saddier, qui a tenu à pointer un autre enjeu majeur : celui de l'aménagement du territoire.



« Cela fait 32 ans qu'il n'y a pas eu de loi sur l'aménagement des territoires de notre pays. Et on voit bien que le territoire se délite.

Il y a eu la métropolisation à outrance à certains égards, la spécialisation des compétences, sans coordination.

Nous voyons des gens qui se sentent abandonnés dans des territoires ruraux, périurbains ou encore dans des banlieues populaires. Or dans ces territoires-là, nous sommes souvent des acteurs majeurs de l'économie, en termes d'emplois. Nous devons être au cœur des politiques d'aménagement des territoires. »

**Jérôme Saddier**  
président d'ESS France

## AVANT 2034, L'HORIZON 2027

Construire les dix années à venir, oui. Mais avant 2034 il y a l'échéance présidentielle de 2027 et l'hypothèse sérieuse d'une élection remportée par l'extrême droite. Un sujet que Benoît Hamon a tenu à placer au centre de la table, se positionnant moins comme ancien ministre délégué en charge de l'Économie sociale et solidaire que comme dirigeant d'une ONG, Singa Global, dédiée à l'inclusion en Europe des personnes réfugiées, et qui « mesure aujourd'hui le vertige des associations devant composer avec un texte immigration qui a inscrit la préférence nationale dans une loi de la République ». En tant qu'espace de démocratie et de délibération collective imperméable aux idées du Rassemblement National, l'ESS peut, selon Benoît Hamon, incarner une force de proposition et de résistance :



« L'ESS c'est d'abord l'économie qui aspire à réparer les inégalités, elle n'a donc rien à voir

avec un camp politique qui revendique que les inégalités sont naturelles et qu'elles sont bonnes. L'ESS c'est l'économie démocratique, c'est celle qui prétend que dans l'atelier, on peut faire entrer la démocratie et la délibération collective. Elle n'a donc rien à voir avec un camp politique

qui se fonde sur l'autoritarisme et qui considère que le bon ordre, c'est quand les dominants dominent et les dominés se taisent. L'ESS, c'est l'économie qui considère que produire ne doit pas se faire au détriment des écosystèmes, elle n'a donc rien à voir avec ceux qui portent fondamentalement le climatocépticisme au cœur de leur projet. Clairement, l'ESS est un lieu de résistance absolu à l'extrême droite et aux valeurs qu'elle porte. »

**Benoît Hamon**  
directeur général de Singa Global

Alors comment donner corps aujourd'hui à cette résistance ? En parlant un langage commun ; et faisant entendre cet autre récit ; en véhiculant d'autres imaginaires ; et en disant d'une seule voix que « non, tout ne se vaut pas : non, éco et terrorisme ne vont pas ensemble. Non, la désobéissance civile n'est pas une forme de séparatisme. Non, on ne peut pas interroger la subvention d'une association parce qu'elle a pris des positions qui sont dérangeantes sur le plan politique. Et c'est là qu'il va falloir être extrêmement solidaires, parce que si moi je dis ça toute seule, ça a moins de portée que si on le dit tous ensemble », assure Claire Thoury. Et enfin, en ne perdant pas de vue qu'une grande partie de la société, et notamment la jeunesse, aspire aux valeurs de ce modèle qui, pour reprendre le titre de cette édition 2024 du Forum national de l'ESS, veut « prendre soin des personnes, des territoires et du vivant ». ■

## Les 5 objectifs de la loi



**CONSOLIDER** le réseau, la gouvernance et les outils de financement



**RECONNAÎTRE** l'ESS comme un mode d'entreprendre spécifique



**RENFORCER** les politiques de développement durable



**REDONNER** du pouvoir d'agir aux salariés



**PROVOQUER** un choc coopératif

## 10 ans après la loi Hamon, les sociétés commerciales ont-elles leur place dans l'ESS ?

C'était le thème d'un *fishbowl* organisé pour interroger la problématique des SCESS, sociétés commerciales de l'ESS. Depuis la loi de 2014, des SAS ou SARL répondant aux critères de l'ESS peuvent obtenir ce statut juridique. Mais comment s'assurer que ce choix n'est pas un effet d'opportunité, pour l'obtention de l'agrément ESUS (Entreprise solidaire d'utilité sociale) et de nouvelles lignes de financement ? Comment avoir la garantie que les SCESS appliquent les valeurs centrales de gouvernance partagée, de coopération et d'ancrage territorial ?



# Aucun futur n'est assuré si la planète n'est pas protégée.

## Désormais, 10% de notre résultat annuel est reversé à la planète.

Face au dérèglement climatique, les règles doivent changer. Maintenant. Concrètement. 10%. Pour financer des projets de préservation et de régénération de la biodiversité. Pour accompagner nos sociétaires les plus vulnérables et les plus exposés aux risques naturels. Pour prévenir, informer et éduquer sur les risques climatiques.

C'est ce que nous appelons le dividende écologique.

**#ChaqueActeCompte**





« Aujourd'hui, quand quelque chose n'a pas de prix, ça ne compte pas. Ce qui vaut le plus c'est ce qui a un coût, c'est le système de marché. Au sein de l'ESS, c'est souvent ce qui n'a pas de prix qui compte, comme la biodiversité ou le lien social. Alors comment, par l'ESS, est-on en capacité de penser une société dont les référentiels ont changé ? »

Olivier Palluault, Ellyx



« L'ESS est ancrée dans les territoires, mais des territoires qui ne sont pas repliés sur eux-mêmes, bien au contraire. Ils ont compris le besoin d'articulation entre les différents échelons et le forum illustre cette capacité à mobiliser tous les acteurs à toutes les échelles, locale, nationale, européenne et même internationale. »

Mahel Copepy, RTES





« Nous ne sommes pas assez mis en réseau entre jeunes engagés dans les formations liées à l'ESS. Dans le climat actuel nous vivons les choses de manière assez singulière. Étudier dans l'ESS c'est parfois mal compris par nos familles, nos amis. Cette mise en réseau est indispensable pour venir nourrir l'engagement. »

Victor, étudiant en master ESS à l'université de Marseille



« Si l'on regarde le traitement médiatique de l'ESS, on constate une présence assez forte dans la presse régionale, avec une entrée "solutions". En revanche, hormis quelques médias spécialisés, il y a un plafond de verre au niveau national. On a du mal à parler de l'ESS au-delà d'initiatives de terrain, et à porter un discours politique. Or la question des médias n'est pas juste celle de la visibilité. C'est aussi celle de l'accès à l'espace public. »

Timothée Duverger, Sciences Po Bordeaux



ANCRAGE TERRITORIAL, CRÉATION D'EMPLOIS, REVITALISATION

# L'ESS, UN MOTEUR DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

## 3 QUESTIONS À MICHEL JÉZÉQUEL,

président de la Chambre Régionale de l'ESS (CRESS) Bretagne et vice-président d'ESS France

### *Quel est le rôle des CRESS sur les territoires ?*

La mission des CRESS, telle que définie par la loi de 2014, est globalement similaire à celle des chambres consulaires. Leur fonction est de fédérer et représenter les acteurs de l'ESS, d'accompagner leurs projets et de faire entendre leurs attentes. En fédérant et

en mettant en lien les acteurs, historiquement les CRESS ont joué un rôle majeur dans le développement de filières spécifiques, en particulier celles qui relèvent de l'économie circulaire et du réemploi.

Au-delà des CRESS, qui ont une dimension régionale, certains départements ont aussi des incubateurs de projets. En Bretagne, nous avons par exemple des TAg's (en référence à la notion de "Trajectoires Agiles"). Ils ont pour but d'accompagner les personnes et/ou les groupes dans leurs projets en lien avec l'ESS, de l'idée à la concrétisation. Enfin, à une échelle encore plus locale, il existe aussi des pôles territoriaux de développement de l'ESS. Leur rôle est d'accueillir les acteurs de l'ESS du territoire, soutenir leur



Plénière consacrée à la revitalisation des territoires par l'ESS. Au centre, Michel Jézéquel

développement et favoriser la création d'alliances entre eux. Nous en avons 18 en Bretagne.

### *En quoi l'ESS contribue-t-elle à la vitalisation des territoires ?*

L'une des particularités des entreprises de l'ESS, c'est qu'elles naissent d'une dynamique commune : tout projet de l'ESS est d'abord un projet collectif. Une autre caractéristique est d'avoir un fort ancrage territorial, et de s'appuyer sur les ressources de ce même territoire. En se développant, les projets ESS créent donc des dynamiques locales fortes, du lien et des synergies.

Nous observons à quel point le Ras-

semblement National réalise des scores importants dans les zones rurales abandonnées. Chez nous, cela correspond au Centre-Bretagne, qui est complètement délaissé. Eh bien, dans les endroits où s'implantent des projets ESS, que ce soit sous forme d'association ou de coopérative, on a remarqué un vote RN moins important, grâce à la vitalité apportée par ces structures. Ça peut

être un bar local, une épicerie faisant aussi relai de poste... Il suffit parfois d'un seul commerce pour revitaliser tout un centre-bourg. Ces organisations offrent aussi aux habitants des tiers-lieux au sens premier du terme, c'est-à-dire des espaces pour faire société en dehors de son lieu de travail et de son logement.

L'enjeu, c'est aussi de revitaliser les entreprises locales. Les CRESS accompagnent les acteurs de l'ESS dans la relocalisation de leurs achats, pour les aider à trouver de quoi concevoir leurs offres et leurs produits en local. On leur transmet ainsi des connaissances pour fabriquer français et participer à la réindustrialisation du territoire à leur échelle.

Enfin, une autre preuve de la perti-

nence de l'ESS, c'est le fait que l'économie traditionnelle s'inspire de plus en plus des pratiques habituellement associées à l'ESS ; par exemple avec le modèle des entreprises à mission ou la dimension RSE, responsabilité sociétale des entreprises.

### À quels défis sont confrontés les acteurs de l'ESS ?

Les défis sont multiples, que ce soit l'accès au foncier, la structuration du modèle économique et les alliances à tisser entre les acteurs de l'ESS ou avec ceux de l'économie traditionnelle. Les structures font aussi face à des enjeux de développement communs à toutes les entreprises. Je pense par exemple au changement d'échelle. C'est un vrai défi de propulser une initiative locale dans une dimension nationale, le tout en respectant les pratiques fondamentales de l'ESS : le fonctionnement démocratique, l'ancrage territorial et la prise en compte des ressources et des spécificités locales du territoire.

Les acteurs de l'ESS rencontrent aussi parfois des exigences plus fortes que les structures de l'économie traditionnelle. On est sur des processus plus lents, où l'ensemble des parties prenantes sont associées, conformément à la démarche collective du projet. Cette nécessité d'embarquer tout le monde fait que les décisions se prennent peut-être un peu moins vite que dans les entreprises classiques. En revanche, de mon point de vue, les acteurs de l'ESS inscrivent leur action dans une durée beaucoup plus longue, plus solide.

Autre point fort : aujourd'hui, l'ESS, par ses pratiques, ses statuts et ses valeurs, est tout à fait capable d'apporter des réponses aux grands enjeux de notre ère. La transition – ou plutôt la métamorphose – écologique qu'on doit conduire pour aboutir à des activités respectueuses de l'environnement, c'est un défi que l'ESS est tout à fait capable de relever. Il en va de même pour les défis sociaux et démocratiques. En définitive, l'ESS apporte des réponses concrètes au développement d'une économie plus citoyenne. Celle qui, idéalement, serait appelée à devenir la norme de l'économie de demain. ■



Mahel Coppey

présidente du RTES, Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire

## « Le RTES a impulsé une tribune

intitulée "L'économie sociale et solidaire, un cap pour une transition juste dans nos territoires." L'ESS est essentielle pour remettre du sens dans la période de mutation dans laquelle nous sommes. Cette période nous la traversons ensemble et nous voyons chaque jour qu'elle n'est plus tenable d'un point de vue économique, social et environnemental. Mettre l'ESS au cœur de nos stratégies locales, c'est faire le choix de revenir à l'essentiel : l'économie au service des personnes et des projets de territoire. »

Retrouvez l'intégralité de la tribune



### RÉINDUSTRIALISATION ET DÉVELOPPEMENT DE FILIÈRE, L'EXEMPLE DE BOUT' À BOUT'



En 2023, l'entreprise Bout' à Bout' a inauguré à Carquefou (44) la plus grande usine de lavage de contenants en verre de France. À l'origine de cette succESS story, une association créée en 2016 pour développer et piloter en Pays de Loire la filière de la consigne. Elle accompagne les producteurs de boissons dans l'adaptation de leurs

bouteilles. Elle fournit aux consommateurs des outils d'information pour faciliter le retour des contenants. Et enfin, elle collecte les bouteilles et les revend aux producteurs une fois lavées et contrôlées. Une levée de fonds de 7,3 millions d'euros lui a permis d'installer une laveuse capable de nettoyer et emballer jusqu'à 10 000 bouteilles par heure, soit 60 millions par an.

Selon l'Ademe, le réemploi du verre par rapport au recyclage permet des économies de 79% d'énergie, 51% d'eau et 77% d'émissions de CO<sub>2</sub>. Pour les producteurs de boissons, l'achat d'une bouteille lavée revient de 5 à 40% moins cher qu'une bouteille neuve.

## AGRICULTURE DURABLE ET ALIMENTATION : L'ESS COMME LEVIER POUR LES TERRITOIRES ET LEURS HABITANT·ES

« Comment rendre accessible une alimentation favorisant la bonne santé des territoires, des individus et de la société ? Comment est-ce qu'on produit, et comment est-ce qu'on répartit ? » Ces questions étaient au cœur de la table ronde consacrée aux solutions locales pour une alimentation saine et durable. Un enjeu crucial au regard de l'urgence de définir un nouveau modèle nourricier pérenne, à la croisée de nombreux défis :

- > le **dérèglement climatique** face auquel le secteur agricole est en première ligne
- > la **paupérisation** de la profession, avec des conditions de travail difficiles et le plus haut taux de suicide en France
- > l'**inflation**, qui a eu pour conséquence une augmentation de 20% de recours à la Banque alimentaire. 8 millions de Français, en situation d'insécurité alimentaire, se privent d'un repas au moins par jour
- > l'accès à des **produits de qualité** pour les citoyen·nes, sachant que l'alimentation est l'un des premiers déterminants de santé (55% des déterminants de santé sont impactés par notre environnement et en particulier ce que l'on mange)

Écologique, social et territorialisé, le système alimentaire selon l'ESS contribue à transformer en profondeur l'ensemble de la filière. En favorisant par exemple le développement de l'agriculture biologique grâce à l'accompagnement à la conversion agroécologique des exploitations, l'aide à l'installation de paysans et la gestion durable et collective du foncier agricole.



Il existe un lien historique entre agriculture et ESS. Les premières coopératives étaient les fruitières, pour la production de fromage. Et en même temps sur les questions de l'agriculture et de l'alimentation, l'ESS est extrêmement innovante. Elle constitue des laboratoires d'innovation permanents dans les territoires pour trouver des solutions et s'adapter.

Aurore Médieu, ingénieure agronome, responsable transition écologique et économie circulaire, ESS France



### « LES CUMA, DES COLLECTIFS AU SERVICE DES AGRICULTEURS ET DESTERRITOIRES »

Les Cuma (coopératives d'utilisation des matériels agricoles) ont vu le jour il y a 80 ans avec pour objectif la mutualisation de machines, de bâtiments et de main d'œuvre. L'économie de partage permet de baisser les coûts de mécanisation, de limiter les risques d'investissement et d'impulser des projets collectifs. « La Cuma est aussi un lieu d'échanges d'expériences et de diffusion de nouvelles pratiques, de formation permanente, de développement local sur son territoire, de lien social et de solidarité. »



Aller plus loin : <https://www.cuma.fr>





## CRISE DE L'ACCÈS AU FONCIER POUR LES STRUCTURES DE L'ESS

# EXPLICATIONS ET PERSPECTIVES DE SOLUTIONS

**L'**accès au foncier est un enjeu de premier ordre pour la structuration et le développement des structures de l'ESS. Manque de locaux ? Oui, et non. Avant tout, un modèle à inventer.

### BRISER LE « PLAFOND DE VERRE » VIA L'OCCUPATION DES LOCAUX VACANTS

Avec le départ en retraite des enfants du baby-boom, l'évolution des modes de consommation vers plus de plateformes en ligne, sans oublier l'augmentation du télétravail, de plus en plus de bureaux et locaux sont inoccupés. « Notre proposition, c'est de faire se rencontrer l'important besoin immobilier des acteurs de l'ESS avec toutes ces surfaces vacantes », résume Paul Citron, docteur en aménagement et président de Surface + Utile. Le but de cette association installée en région parisienne : convaincre les propriétaires immobiliers des avantages qu'ils et elles auraient à louer leurs locaux vides aux acteurs de l'ESS. Elle milite également pour que des outils juridiques, de comptabilité, de reporting et de valorisation de l'impact social soient mis en place pour faciliter l'accès aux biens. « Ces immeubles vides représentent une opportunité pour la transition de l'économie vers une société post-carbone, qui serait plus résistante face aux crises. Car on sait que



De gauche à droite : Rémy Larrigue (Foncière ESSentielle), Julie Broner (Foncière Solidaire), Paul Citron (Surface + Utile), Cécile Simon (Ateliers du Rond-Point) et Fabrice Amic (ANRU)

les structures de l'ESS sont globalement plus résilientes que les structures de l'économie classique», argumente Paul Citron. À ce titre, Surface + Utile mène des actions de plaidoyer auprès des pouvoirs publics. « On a fait des propositions d'amendements pour permettre aux collectivités et aux maires de faciliter la réquisition et la mise à disposition des immeubles vides pour les acteurs de l'ESS. » L'association a également proposé d'inscrire dans le Code de l'urbanisme la notion « d'espaces économiques de la transition » afin de mettre en avant leur impact positif pour

la société. L'enjeu : accélérer la création d'un régime particulier, qui permettrait aux propriétaires proposant des locaux vides de bénéficier d'avantages fiscaux.

### S'INSPIRER DU LOGEMENT SOCIAL

Une autre piste, complémentaire, serait une tarification adaptée aux ressources des acteurs de l'ESS. « Le logement social bénéficie de prêts aidés plus avantageux que le crédit immobilier classique. Ne pourrait-on pas appliquer ce même raisonnement à des locaux d'ac-

tivités à vocation sociale et solidaire?», avance Julie Broner, directrice de La Foncière Solidaire Nouvelle-Aquitaine. Les porteurs et porteuses de projets ESS pourraient aussi bénéficier, selon elle, de prêts lissés sur 30 à 40 ans, ce qui est la pratique en vigueur pour la construction de logements sociaux (alors que les crédits d'entreprises, eux, dépassent très rarement 15 ans). « Il faut que les structures de l'ESS aient accès à des locaux dont les prix seraient décorrélés de ceux du marché, parce que ce sont des structures

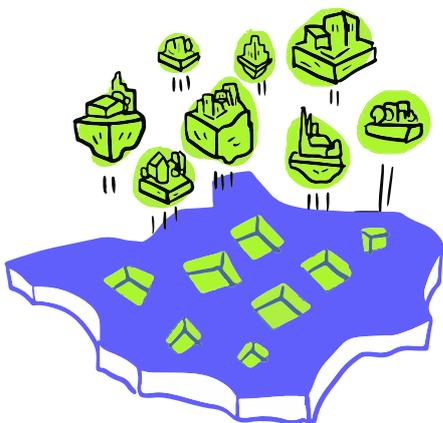
d'intérêt général, écologique et social», complète Paul Citron.

Enfin, pour favoriser l'accès au foncier, Julie Broner mentionne l'importance d'un cadre contractuel et juridique facilitant la mutualisation de locaux. En effet, les acteurs et porteurs de projets de l'ESS ont tendance à privilégier les modalités d'acquisition collective, que ce soit pour réaliser des économies ou pour créer des synergies entre plusieurs organisations. « Il y a aussi l'enjeu de pouvoir accéder à des financements compatibles, d'être

mis en relation avec des interlocuteurs capables de comprendre les modèles économiques, le besoin d'appui, d'expertise et de méthodologie spécifiques à l'ESS. »

En définitive, de nombreuses solutions existent pour résorber cette crise de l'accès aux biens immobiliers. Elles nécessitent néanmoins l'appui de l'ensemble des acteurs politiques et économiques, invités à reconnaître les spécificités de l'ESS, génératrice de valeur économique mais aussi et surtout de valeur sociale et environnementale. ■

## SUR LES TERRITOIRES URBAINS COMME RURAUX, EN CENTRE-VILLES COMME EN PÉRIPHÉRIES, MULTIPLIER LES ESPACES ÉCONOMIQUES DE LA TRANSITION.



### Espaces économiques de la transition :

« tout espace, terrain ou surface bâtie, économiquement accessible pour accueillir sur le long terme les activités d'intérêt écologique et sociétal : entreprises de l'ESS, associations, acteurs de la culture, du développement local et de la transition écologique. »

surface + utile

MA LEB MOISE 09-14-3

**En Nouvelle-Aquitaine en 2023**, les structures de l'ESS exprimaient un besoin de près de 110 000 m<sup>2</sup> de surface immobilière. Or seulement 3% ont été trouvés, selon la dernière enquête de La Foncière Solidaire Nouvelle-Aquitaine et de la CRESS Nouvelle-Aquitaine.

Tour d'horizon des freins identifiés avec Julie Broner, directrice de La Foncière Solidaire Nouvelle-Aquitaine :

- L'inadéquation entre l'offre et la demande, essentiellement en termes de prix. « **Les acteurs de l'ESS n'ont pas forcément des économies fragiles, mais plutôt des économies alternatives, plurielles; et les prix du marché ne sont pas adaptés à cette particularité.** » Pour accéder à des locaux et mener à bien leurs activités, certains sont donc contraints de s'éloigner des centres-villes, devenant ainsi moins visibles (et moins accessibles).
- La difficulté d'accès à des locaux pouvant satisfaire plusieurs usages. Or « **l'hybridation est très marquée dans les locaux de l'ESS. Un local de commerce n'aura pas qu'une fonction commerciale, il sera aussi utilisé comme atelier, par exemple pour faire de la sensibilisation.** » Le marché ne propose pas suffisamment de produits modulaires.
- La méconnaissance respectueuse entre acteurs de l'immobilier et de l'ESS. D'un côté, ces derniers souffrent d'un « **déficit d'expertise fort sur la question immobilière.** » De l'autre côté, « **les acteurs de l'immobilier connaissent peu les modèles économiques de l'ESS, et peuvent amalgamer faible capacité de paiement de loyers et fragilité économique. Certains considèrent comme instable un modèle de financement reposant en partie sur des subventions et le bénévolat.** »

# UPCOOP, 1<sup>re</sup> SCOP À MISSION

**En janvier 2023, la Société Coopérative et Participative UpCoop est devenue entreprise à mission, la positionnant ainsi comme la première Scop à mission, et s'est dotée d'une raison d'être « Coopérer durablement pour un pouvoir d'achat à utilité sociale et locale », inscrite dans ses statuts.**

Depuis près de 60 ans, la coopérative de salariés UpCoop développe des solutions de paiement et des services à utilité sociale et locale et incarne des principes singuliers:

-  gouvernance démocratique ;
-  redistribution à parts égales de la valeur créée ;
-  attachement au dialogue et au progrès social ;
-  développement équilibré et responsable, cohérent avec une démarche sociétale et environnementale engagée.

Pour marquer cette nouvelle étape d'une longue histoire militante de démocratie et de progrès social initiée par la création du Chèque Déjeuner, Up change de nom, devient UpCoop et va encore plus loin dans son engagement collectif, en affirmant son ambition de contribuer de façon durable aux évolutions de la société. **En savoir plus sur [up.coop](https://up.coop)**

La coopérative UpCoop est partenaire de




**Être utile aux projets utiles.**  
La banque experte de l'Économie Sociale et Solidaire, aussi proche de vous que de vos valeurs.

 **CAISSE D'ÉPARGNE**  
Vous être utile.

Communication à caractère publicitaire.  
BPCE - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 197 856 880 euros - Siège social : 7, promenade Germaine Sablon 75013 Paris - RCS Paris N° 493 485 042 - ALTMANN + PARTNERS  
Crédit photo : Arthur Delloye.

RECONNAISSANCE INTERNATIONALE DE L'ESS

# DES CONDITIONS FAVORABLES

Une vingtaine de pays comme la France, l'Uruguay ou la Corée du Sud ont adopté une législation spécifique à l'ESS, et d'autres comme le Maroc et le Gabon sont en train d'emprunter la même voie. Indéniablement, l'ESS progresse à travers le monde et à l'échelle des institutions internationales, on observe aussi un mouvement global favorable.

## UN ÉLAN INSTITUTIONNEL

C'est l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) qui a marqué en premier une étape cruciale dans la promotion de l'ESS à l'échelle mondiale. En juin 2022, elle a adopté une recommandation qui encourage tous les pays à engager des dynamiques en faveur de l'ESS. L'organisation internationale se fait porteuse d'un écosystème de politiques publiques bâti autour de neuf piliers : encourager une culture de l'économie sociale, créer des cadres institutionnels de soutien, concevoir des cadres juridiques et réglementaires favorables, soutenir l'accès au financement, faciliter



l'accès aux marchés publics et privés, renforcer les compétences et le soutien aux entreprises de l'économie sociale, encourager la mesure et le suivi de l'impact, soutenir la protection de données et encourager l'innovation sociale.

L'Organisation internationale du travail (OIT) a emboîté le pas à l'OCDE en adoptant le même jour une résolution qui reconnaît le rôle essentiel de l'ESS dans la promotion du travail décent. « Il faut savoir que plus de 58% des

travailleurs dans le monde sont dans l'économie informelle, indique Anthony Ratier, responsable du développement organisationnel d'ESS forum international. *L'ESS dans son ensemble permet d'aider la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle.* » Cette résolution souligne également le rôle de l'ESS dans la création d'emplois de qualité et la promotion des droits des travailleuses, en particulier dans les secteurs les plus vulnérables.

En avril 2023, les Nations Unies ont à leur tour adopté une résolution historique, la toute première sur l'économie sociale. Elle reconnaît l'ESS comme un outil stratégique pour atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) et appelle les États membres à l'intégrer dans leurs politiques de développement. L'ESS est notamment identifiée comme un moyen de répondre à 66 des 169 cibles des ODD, particulièrement dans les domaines de l'alimentation, de l'inclusion sociale et de la réduction des inégalités.

## L'EUROPE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE SE STRUCTURE

L'Europe participe également à ce mouvement porteur pour l'économie sociale et solidaire, qui représente 3 millions de structures, 14 millions d'emplois et 8% du PIB de l'UE. « *La reconnaissance de l'ESS doit beaucoup à la crise du Covid, à ce moment où nos vies se sont ralenties, où on a repensé à ce qui compte vraiment* », reconnaît Sarah de Heusch, directrice de Social Economy Europe, réseau de promotion des structures de l'économie sociale.

La Commission européenne a adopté en 2021 un plan d'action qui vise à créer des conditions propices à l'essor de l'économie sociale, et à soutenir les structures de l'ESS. « *La Commission a mis en place des groupes de travail qui accompagnent les états membres dans cette voie, notamment sur des questions de taxation* », explique Patrick Klein, chef du secteur économie sociale à la Commission européenne.

Une autre avancée significative, c'est le *Transition pathway*, la feuille de route mise en place par la Commission européenne pour guider les industries vers une transition écologique et numérique durable. Elle fixe des objectifs en matière de décarbonation, d'économie circulaire, d'innovation et de compétences, tout en favorisant la résilience économique et la compétitivité de l'Europe à long terme. « *Les acteurs de l'ESS sont précurseurs dans ce domaine, note Patrick Klein, et ils sont prêts à s'engager pour montrer les bonnes pratiques en faveur de la transition écologique et numérique.* » ■



« L'ESS a le vent en poupe, nous avons un plan d'action, nous avons les recommandations et un agenda clair pour le développement de l'économie sociale à travers l'Europe.

Mais attention, tout ne va pas si bien. Des challenges guettent la bonne implémentation de toutes ces recommandations et résolutions. Premièrement, il y a un grand amalgame entre objectifs sociaux durables et économie sociale et solidaire. Toutes les politiques mises en place pour l'ESS doivent être destinées uniquement aux structures de l'ESS qui en appliquent l'ensemble des principes. Par ailleurs, les tensions géopolitiques, très préoccupantes, ont un impact sur les urgences et priorités des politiques en général. Et il existe aujourd'hui un risque non négligeable de montée en puissance de partis qui n'acceptent pas la diversité et mettent en péril la démocratie et la solidarité au sein de l'Union Européenne. Tout cela pourrait mettre à mal la priorisation de l'ESS. »

Sarah de Heusch, directrice de Social Economy Europe



## Au Bénin, le bon SENS

Il y a dix ans, Kémi Fakambi a fondé SENS Bénin, pour Solidarité Entreprises Nord-Sud. Cette coopérative conseille les entreprises de l'économie sociale et solidaire et promeut la création de chaînes de valeurs inclusives renforçant la résilience économique et écologique des acteurs. « L'idée dès le départ était de ne pas créer une ONG, mais bien une société coopérative pour accompagner des entreprises avec un cadre juridique entrepreneurial. » Né d'un programme de coopération décentralisée initié en 2006 entre la Picardie et le département béninois des Collines, le projet visait à allier les trois piliers du développement durable. « Nous avons construit une charte avec huit principes basés sur

la viabilité économique, la solidarité et le respect de l'environnement », précise Kémi Fakambi. Cette charte est devenue la boussole des entreprises accompagnées. SENS Bénin s'investit dans des secteurs clés comme la santé et l'alimentation. « Nous avons beaucoup travaillé sur le tofu, une alternative protéinée essentielle dans un pays comme le Bénin. » L'objectif est de structurer des circuits courts et de renforcer l'entrepreneuriat collectif. « Nous travaillons main dans la main avec les collectivités locales, chargées de créer un cadre favorable pour les démarches, et avec le réseau des entrepreneurs accompagnés qui sont un terrain fertile pour faire émerger de nouveaux entrepreneurs et essayer les valeurs de l'ESS. » Avec d'autres structures locales, SENS Bénin œuvre également pour la reconnaissance institutionnelle de l'ESS dans le pays. Une charte nationale de l'entrepreneuriat social et solidaire est en cours de création.

En savoir plus



Avec **ERASMUS+**  
l'association Halage permet  
la création de nouveaux métiers  
dans l'agriculture urbaine.



Vous aussi, faites bouger les lignes

AVEC LE PROGRAMME ERASMUS+



VOUS AVEZ UNE IDÉE ?  
ON PEUT EN PARLER !



UNION EUROPÉENNE



Erasmus+  
Enrichit les vies, ouvre les esprits.



## L'innovation au service des transitions

Informier, connecter et accompagner les entreprises et les territoires pour générer des impacts positifs durables : en tant qu'Agence régionale de Développement et d'Innovation, ADI porte une mission d'intérêt général et appuie le développement des projets d'innovation et d'innovation sociale au sein des structures de l'ESS et de l'économie conventionnelle.

En partenariat avec l'ensemble des acteurs de la chaîne d'accompagnement, locaux et régionaux (CRESS, INAE, incubateurs, etc.), l'Agence participe au développement des organisations qui s'engagent dans des projets à utilité sociale et/ou environnementale.

**Votre contact ESS / Innovation sociale :**

Kilian RAUSCH | k.rausch@adi-na.fr | 06 15 51 03 54

adi-na.fr



# L'URGENCE D'ACCÉLÉRER

**A**groécologie, biodiversité, économie circulaire et réemploi, énergies renouvelables, mobilité... de nombreuses organisations de l'ESS ont choisi de placer la transition écologique au cœur de leur activité et offrent des exemples concrets de ce à quoi pourrait ressembler une société post-transition. Qu'elles ne soient pas un miroir déformant. L'ESS ne s'est pas construite sur cette problématique et a parfois été lente à la prendre en considération. Elle n'a pas toujours su appréhender l'équilibre entre les défis écologiques et sociaux, faisant attention à ce que les enjeux environnementaux ne soient pas synonymes d'exclusion des plus vulnérables. Alors comment concilier ces deux dimensions ?



## VERS UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE

« On ne peut pas dissocier la question écologique de la question sociale, soutient Marc Alphanbéry, responsable des thématiques agriculture et alimentation au Labo de l'ESS. La transition écologique juste est une transformation radicale et démocratique de notre société visant à assurer tant la soutenabilité économique de cette dernière qu'une réponse digne et suffisante aux besoins de toutes et tous. »

## DES OUTILS POUR PENSER LES SOLUTIONS DE DEMAIN

L'ESS n'est peut-être pas la solution, mais elle porte, plus que l'économie conventionnelle, les outils à même d'inventer et construire de nouvelles réponses. Notamment parce que de nombreux principes de l'ESS rejoignent les enjeux de la redirection écologique :

- La non lucrativité ou la lucrativité limitée, plaçant l'intérêt général au premier plan

- L'ancrage local, qui rend possible l'enclenchement de la transition écologique dans les territoires
- Des modèles de gouvernance partagée et la volonté de « faire ensemble », indispensables, puisque la transition écologique ne se fera pas en exacerbant les clivages mais au contraire en coopérant

## DÉVELOPPER DES ÉCOSYSTÈMES COOPÉRATIFS TERRITORIAUX

« On ne peut pas bricoler la transition écologique », assure Marc Alphanbéry. Elle implique une vision stratégique et la mobilisation des différentes parties prenantes d'un territoire autour d'un projet partagé, ainsi que la co-construction de politiques publiques. « Ce qui pose la question de l'accompagnement et du financement de la coopération sur les territoires. Cela nécessite une ingénierie de la coopération. Or nous n'avons pas d'outils financiers qui permettent de soutenir cette dynamique. » ■

Olivier Palluault



consultant associé chez Ellyx, agence en innovation et R&D sociale

« L'enjeu n'est pas seulement de développer les structures et d'augmenter les emplois dans l'ESS. Il faut un changement de paradigme. Ce n'est pas forcément celui de l'ESS en tant que tel, mais l'ESS dans sa capacité à penser les solutions de demain, comme on l'a fait avec les mutuelles ou les coopératives pour répondre à des enjeux sociaux. »

### La jeunesse en demande



16% 70%

se déclarent militantes des étudiant·es soutiennent la **cause écologiste**

62% estiment que l'écologie est la **thématique sociétale** la plus importante

30% prennent en compte l'écologie pour choisir leur **filière d'études**



60% sont des **éco-actif·ves, sensibilisé·es et mobilisé·es**, tout en appelant à une rupture avec une « écologie des petits pas »

Chiffres extraits de la Consultation Nationale Étudiante menée en 2023 par le RESES, Réseau étudiant pour une société écologique et solidaire



### Transformer les organisations de l'ESS

Toutes les structures de l'ESS ne se sont pas réinventées à l'aune de la crise écologique, bien qu'elles soient aussi percutées. Demain, une association de canoë ne peut plus mener son activité car il n'y a plus d'eau dans la rivière, que devient-elle ? Un établissement médico-social voit son modèle économique en péril en raison de l'augmentation des coûts de l'énergie, comment fait-il ? Une association culturelle est contrainte d'annuler un festival car il y a un incendie dans les Landes, comment s'en sort-elle ? Un travail d'identification des vulnérabilités doit être mis en œuvre et la transition écologique abordée de façon systémique et transversale. Aujourd'hui, on constate que les organisations de l'ESS ne sollicitent que trop peu les offres d'accompagnement existantes pour enclencher cette transformation.



## BORDEAUX 2025

FORUM MONDIAL  
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE  
ET SOLIDAIRE

29 - 31 Octobre 2025

En 2025, Bordeaux accueille le Forum mondial  
de l'Économie Sociale et Solidaire

**3 jours co-construits  
avec les actrices et acteurs de l'ESS**

**pour partager, échanger, s'ouvrir et affirmer  
ensemble notre modèle de société,  
plus juste et plus durable.**

**Proposer un atelier,  
une session**

**clôture  
20 décembre  
2024**

**à partir  
du printemps  
2025**

**À vos  
agendas !**

**Pour un stand ou une autre forme  
de participation, prenez contact  
avec la CRESS Nouvelle-Aquitaine :**  
l.allonneau@cress-na.org

**| S'inscrire**

**En savoir + :  
bordeauxgsef2025.org**



otempora.com



**Merci** à nos partenaires, aux participant·es, aux contributeur·rices, et à  
vous tous·tes qui permettez de faire de ce forum une vraie réussite !

Organisé par



Avec le soutien de



Partenaires financiers



Comité de programmation



Prestataires ESS



Partenaires événementiels

